

PETITE INTRODUCTION À LA TOPONYMIE

Pour le Groupe Toponymie, Hélène Artaud

Depuis bientôt un an, quelques adhérents se réunissent pour travailler sur les noms de lieux du pays voironnais. Ces quelques pages ont pour - modeste - ambition d'expliquer tout d'abord ce qu'est la toponymie en montrant l'intérêt et l'utilité des renseignements qu'elle nous apporte et aussi de présenter les différentes étapes du travail dans ce domaine en signalant où en est actuellement le groupe.

La toponymie, qu'est-ce que c'est ?

Bâti sur deux mots grecs (topos = "lieu" et onoma = "nom"), ce mot désigne la branche de la Linguistique qui étudie les noms de lieux. Il peut bien sûr sembler bizarre voire inutile de s'intéresser à ces noms qui peuplent notre vie quotidienne et peuvent même parfois sembler d'une grande banalité.

Pourtant les raisons de les étudier sont multiples.

Tout d'abord il est particulièrement frustrant et énervant de savoir que ces noms, souvent peu clairs de nos jours, ont un sens. Ils sont en effet nés avec le besoin bien compréhensible de se situer dans l'espace : en attribuant à un lieu un nom qui le caractérise, tous - habitants ou voyageurs - comprennent de quelle portion d'espace il est question. Un nom propre de lieu a donc toujours un sens pour celui qui le crée et ses contemporains. Ainsi, pour un grec de l'Antiquité, *l'Ethiopie* est "le pays des Visages Brûlés" et *Antibes* est "la Ville d'en face" (de Nice) ; pour un latin, *Port-Vendres* est "le Port de Vénus" et *la Toscane* est "le pays des Etrusques" ; pour un germanophone, *Innsbrück* est tout simplement "le Pont sur l'Inn" et *Salzburg* est "la Ville du sel". Il est inutile de multiplier ces exemples qui permettent de comprendre comment est fabriqué un toponyme : ces noms de lieux sont de façon très simple des mots de la langue courante choisis parce qu'ils permettent de rendre compte de ce lieu et de ses caractéristiques.

Mais à côté de certains noms transparents (*le Bois, les Côtes, le Mont ...*), beaucoup ne sont actuellement plus compris. Les raisons en sont multiples : les lieux eux-mêmes se sont transformés. Il arrive aussi parfois que les toponymes se promènent : ainsi ce qui au départ était

le nom d'un pré (**Malissart** = "le mal défriché") est devenu le nom du sommet qui surplombe ce pré : **les Lances de Malissart** (1).

Toutefois la raison principale de cette incompréhension est l'ancienneté de ces noms. Il est bien sûr impossible de dater avec précision l'apparition d'un nom de lieu : les documents anciens sont peu nombreux et relativement récents ; la mention écrite d'un nom ne fait souvent qu'entériner un usage oral beaucoup plus ancien. Il est par contre tout à fait possible de savoir à quelle couche linguistique appartient un toponyme. Certains sont antérieurs aux gaulois : on parle alors d'une base pré-indo-européenne ou pré-celtique. Les toponymes hérités de cette époque servent principalement à désigner le relief, la nature du sol ou les cours d'eau. Les noms d'origine gauloise sont utilisés également pour nommer le relief mais aussi la végétation et la faune. Quelques noms peuvent avoir une origine romaine, d'autres une origine germanique. Mais la grande majorité des toponymes a été créée à l'époque médiévale et ces noms sont donc explicables par un ancêtre latin (ce qui rend parfois impossible la distinction entre toponymes d'époque gallo-romaine et toponymes d'époque romane puisque tous ont par définition un ancêtre latin).

Ensuite, si on sait les observer et les déchiffrer, ces noms de lieux peuvent nous apporter de multiples renseignements dans des domaines très variés : l'histoire, la géographie, la géologie (et en particulier les richesses du sous-sol), la botanique (les toponymes peuvent garder le souvenir de plantes ou de cultures actuellement disparues), l'ethnologie aussi (car ces noms nous renseignent sur les pratiques de ceux qui nous ont précédés). Mais il est un domaine dans lequel la toponymie reste irremplaçable (à condition toutefois de pas lui demander plus que ce qu'elle peut apporter), c'est l'archéologie : les noms en effet conservent le souvenir de constructions anciennes actuellement disparues : ainsi **le Moutaret** (38) évoque un ancien monastère. Les nombreux **Martouret, Martroy, Martelet, Martory** ... révèlent la présence d'un cimetière ancien et parfois même antique. Et en particulier, le tracé de voies antiques a pu être retrouvé grâce à des toponymes ayant subsisté jusqu'à nos jours : **Malataverne** (26) signale une auberge peu accueillante ; **Septème, Oytier** et **Diémoz** (38) «ont conservé les noms des pierres milliaires voisines» (Stendhal) : ces trois communes sont en effet situées à respectivement sept, huit et douze milles de Vienne sur la voie antique Vienne-Bourgoin.

Tout récemment encore, la toponymie a été appelée par la SNCF à la rescousse de l'archéologie afin de déterminer «la sensibilité archéologique des zones concernées par le projet» de T.G.V. Lyon-Turin. Ainsi, «sur l'ensemble du tracé, les toponymes semblant présenter un

(1) *les exemples seront pris bien évidemment dans le pays voironnais (mais pas trop pour ne pas anticiper sur de futurs articles ou conférences), dans le Dauphiné et le Lyonnais, et, si nécessaire, dans un grand quart sud-est ou même toute la France*

intérêt pour la connaissance de l'environnement humain ancien ont été systématiquement relevés».

Enfin, il convient de s'intéresser à ces noms parce que, tout simplement, ils nous ont été légués par nos pères, par ceux qui nous ont précédés. C'est là la définition même du mot "patrimoine". Or il s'agit là d'un patrimoine immatériel, certes moins grandiose que les monuments antiques, mais tout aussi digne d'intérêt. Toutefois on constate actuellement que ces noms sont malmenés : oubliés, déformés, incompris, ils sont parfois purement et simplement supprimés des documents officiels : ainsi les cadastres actuellement en cours d'élaboration ne mentionnent plus aucun nom de lieu-dit ou de parcelle ; on y trouve seulement des numéros.

Comment travaille le toponymiste ?

La recherche en toponymie comporte plusieurs moments, plusieurs étapes.

La première étape consiste bien évidemment à faire le recensement des toponymes que l'on souhaite étudier.

Un petit tour dans les rayons d'une librairie montre une grande variété dans les différentes approches. Certains auteurs s'intéressent à une zone administrative : un département ou deux départements (Vurpas, Michel, 1997). D'autres à une zone historique englobant plusieurs départements (Bouvier, 2002). D'autres encore à une zone linguistique (Fénié, 1997, 2003). Certains enfin choisissent de travailler par thèmes (Gendron, 2006, 2010). Ces exemples permettent de comprendre que les documents utilisés (cartes ou cadastres) pour constituer le corpus des toponymes à étudier ne peuvent pas être les mêmes selon que l'on choisit de travailler sur une commune ou plusieurs départements. La précision des documents à consulter est en effet inversement proportionnelle à l'étendue de la zone à étudier. Ainsi, quand on choisit de travailler sur une zone étendue, la carte Michelin peut suffire. Inversement, si l'on choisit de travailler sur une seule commune, il faut consulter la carte de l'IGN au 25/1000è et aussi le cadastre beaucoup plus riche en noms de lieux-dits et de parcelles.

Pour nous qui avons choisi de travailler sur un ensemble de communes, il a été décidé d'étudier systématiquement tous les toponymes inscrits sur la carte de l'IGN. Mais nous nous sommes donné la possibilité de faire des incursions dans le cadastre si certains noms nous semblent intéressants.

Une fois que ces toponymes sont recensés, une observation rapide permet de les classer en trois catégories suivant qu'ils sont plus ou moins clairs. Mais il convient de noter que le degré de compréhension varie sensiblement selon chacun (suivant l'âge, le lieu de naissance, la connaissance des lieux ...). Certains toponymes sont évidents : **le Pin, Rives, la Murette ...**

D'autres rappellent vaguement quelque chose ou - du moins - ont un air connu : **le Bessey** (St-Cassien, Charavines), **la Maladière** (St-Etienne de Crossey), **le Fournel** (St-Joseph de Rivière). D'autres enfin apparaissent au premier abord totalement hermétiques : **Apprieu, le Grand-Lemps**.

La deuxième étape peut surprendre : il convient en effet de ne rien faire ou plutôt de prendre le temps de bien observer les noms recueillis et de résister à la tentation de vouloir tout de suite passer à leur interprétation. La raison en est simple : ces noms renferment bien des difficultés et même des pièges dont il faut avoir pleinement conscience avant de chercher à les comprendre.

Les difficultés sont principalement dues à la **langue** utilisée pour créer ces toponymes.

La première difficulté concerne plus précisément le vocabulaire. Chaque région de France dispose en effet d'un vocabulaire plus ou moins étendu qui lui est propre. Voici quelques exemples de ces mots régionaux à l'origine de toponymes :

- *molard* = "talus, monticule" à Voiron (et ailleurs)
- *poype* = "monticule en forme de mamelle" à Chirens (et ailleurs)
- *balme / barme* = "grotte" dans **la Balme-les Grottes** (38) ; le nom actuel est intéressant car il représente une tautologie (les deux mots qui le composent ont la même signification). Le mot français "grotte" a été ajouté à l'ancien nom quand celui-ci n'a plus été compris.
- *fay* = "hêtre", et ses dérivés fort répandus en microtoponymie (noms de parcelles, de lieux-dits)
- *darbon / drabon* = "taupe" que l'on retrouve à **Darbounouse** sur les hauts plateaux du Vercors ; cet adjectif signifie "rempli de taupes", ce qui peut être effectivement gênant pour faire paître les troupeaux.

Il existe une deuxième difficulté liée à la langue : les toponymes ont été créés à une époque où la langue parlée dans la zone que nous souhaitons étudier n'était pas le Français parlé aujourd'hui.

Pour essayer de faire simple, nous dirons que le Français est une langue romane dont l'ancêtre est la Latin. L'an 476 après Jésus-Christ marque la chute de l'Empire romain d'Occident. la principale conséquence de cet effondrement est qu'il n'y a plus d'état centralisateur et, à partir de ce moment-là, la langue parlée dans ce qui deviendra la France prend des caractéristiques différentes suivant qu'elle est parlée au Nord ou au Sud du pays : ainsi, au Nord de la Loire émergent les dialectes de Langue d'Oïl, tandis qu'au Sud apparaît la langue d'Oc. Mais il ne faut pas oublier entre ces deux aires, une troisième zone linguistique, plus petite, qui nous concerne

directement, la zone du Francoprovençal : celle-ci a en gros la forme d'un triangle qui irait de Thiers à L'Ouest jusqu'à Bâle en Suisse et Aoste en Italie. Toutefois, étant donné que ce Franco-provençal n'est pas très éloigné de la langue d'Oïl, étant donné aussi que les toponymes ne se présentent jamais sous la forme d'une phrase construite (un ou deux mots au maximum et peu de verbes, d'adverbes) et qu'ils ont été très souvent traduits en Français, les «fossiles» franco-provençaux ne gênent pas exagérément la compréhension des noms de lieux.

Le Francoprovençal a toutefois laissé quelques traces phonétiques dans les toponymes :

- le suffixe *-(i)acum* d'origine gauloise qui a servi à créer des toponymes à époque gallo-romaine à partir de noms de personnes se retrouve dans notre zone sous la forme *-(i)eu*. Ainsi **Bilieu** est au départ "le domaine de Bilius" ; de la même façon **Apprieu** est "le domaine d'Asper et **Romagnieu** celui de Romanius (alors qu'en zone occitane ce même toponyme devient **Romagnac** ou **Romagnat**).
- une autre particularité du Francoprovençal est le maintien des voyelles atones finales (au contraire du Français qui accentue cette syllabe finale). Pour signaler qu'un -A ou un -O en fin de mot devaient être prononcés plus faiblement, il a été décidé par convention de faire suivre cette voyelle d'un -Z final (qui, lui, ne doit pas être prononcé) ; d'où la très grande série de toponymes en -AZ et -OZ que l'on rencontre en Savoie (*la Clusaz, Servoz*) et en moindre quantité dans la zone qui nous intéresse
- une dernière particularité phonétique franco-provençale peut se rencontrer dans les toponymes : l'alternance - l - / - r - : ainsi **Arpette** et **Arpizon** sont à rapprocher de *alpe* = "prairie d'altitude".

L'appartenance de la zone étudiée au domaine franco-provençal n'empêche pas certaines incursions, parfois surprenantes, de l'Occitan (parlé dans l'extrême sud du département). Ainsi **la Ravignouse** (= "la Ravineuse" à St-Blaise du Buis) comporte deux graphies différentes pour le même son : le son (gn) est rendu par - gn - graphie du Nord mais aussi par - nh - graphie occitane. Sur les documents anciens, le nom s'écrit logiquement *la Ravignose*.

Pour surmonter ces difficultés de langue, une seule solution : ne pas hésiter à consulter les dictionnaires de langue régionale ou de patois.

A ces difficultés peuvent s'ajouter de véritables pièges.

Le premier de ceux-ci est «**le piège de l'article**».

L'article est absent dans les toponymes les plus anciens (pré-celtiques, gaulois ou gallo-romains) car les langues dans lesquelles ces noms ont été créés ne connaissaient pas l'article. L'article défini apparaît aux alentours de l'an 1000 dans les toponymes de formation romane. Et,

lorsqu'il est présent dans un toponyme, il a tendance à faire corps avec le nom, à s'agglutiner avec lui. Ainsi / ' *Autaret* = "le petit autel" (< lat. altar) est devenu **Lautaret** et maintenant **le Lautaret** que l'on franchit près de Briançon et aussi sur le Plateau du Vercors (entre autres). Plus près de nous, **Lessard** (St-Blaise du Buis) doit être lu / ' *Essard*.

Il faut donc être très vigilant avec les toponymes commençant par un L- : s'agit-il de la première consonne du mot ou d'un article agglutiné ?

A ceci s'ajoute «**le piège de l'orthographe**».

Le mot «orthographe» lui-même est inexact : il laisse supposer qu'il existerait une graphie juste et une ou plusieurs graphies erronées. Or il n'en est rien. En effet les noms actuels ne sont qu'une transcription, souvent très approximative, de noms très anciens : pendant de nombreux siècles ces noms se sont transmis oralement. Quand il a fallu les écrire (actes de propriété notamment) les scribes n'avaient guère de scrupules : le même notaire pouvait écrire le nom de la même parcelle de multiples façons. Le problème de la transcription des noms de lieux a véritablement été posé avec le cadastre napoléonien qui avait pour objectif de recenser toutes les terres et les propriétés. Mais ces noms de parcelles ont été transcrits par des gens qui ne parlaient pas la langue locale, qui ne connaissaient pas les pratiques et les traditions locales. A partir de là toutes les possibilités ont été exploitées : certains rédacteurs ont traduit les toponymes en Français, d'autres ont modifié les noms, d'autres enfin s'en sont tenus à une transcription quasi phonétique.

Ainsi donc, pour nous qui essayons de comprendre ces noms, il devient indispensable de lire derrière la graphie actuelle et parfois même d'oser s'en éloigner.

La première situation, qui est aussi la plus simple, consiste à reconnaître un mot unique derrière des graphies différentes :

- **le Bez** (05) / **le Bes** / **la Besse** (38) renvoient tous trois à un mot gaulois * *bettu* = "le bouleau"

- qu'ils s'écrivent **Cé** / **Scex** / **Saix** / **Scey** / **Sex** (St-Etienne de Crossey), tous ces noms ont la même origine, le latin *saxum*, et la même signification, "le rocher"

Il devient dès lors très tentant d'en conclure qu'en toponymie il est possible de s'affranchir de l'orthographe. Malheureusement, il n'en est rien car il y a bien d'autres cas pour lesquels une modification orthographique minime (une seule lettre le plus souvent) peut avoir de graves conséquences sur la compréhension du mot. On peut ainsi recenser un certain nombre de couples d'homophones :

- *fond* = "le creux, la dépression" / *font* = la source

- *puits* / *puy* = "le sommet"

- *champ* / *cham* = "hauteur dénudée"

Souvent, les noms de la deuxième colonne dont le sens est moins bien connu ont été remplacés dans les documents par les mots de la première colonne.

Dans certains cas extrêmes, des toponymes devenus incompréhensibles ont été réécrits pour leur donner un sens.

Il est ainsi peu utile, si l'on passe au **Col du Coq**, de chercher le lien avec un quelconque gallinacé. Ce nom est en effet plus vraisemblablement une réécriture de la très ancienne base pré-indoeuropéenne **kuk-* = "hauteur arrondie". Cette base a survécu dans de très nombreux toponymes : **Coucouron** (07), **Cucugnan** (11), **Coquette** (hameau de Chirens), **Baracuchet** (St-Nicolas de Macherin), **Serre Cocu** (38) sans oublier les innombrables **Coche** ou **Cochette**.

A l'origine, le **Charmant Som**, n'est pas un "charmant sommet". Il s'agirait plutôt de *Charm-en-Som* (*charm* étant une variante de *chalm / cham* = "étendue dénudée") = "chaume au sommet".

Certains exemples de ces ré-écritures peuvent apparaître surprenants voire cocasses : en Lozère l' *Eissartina* = "prairie défrichée" est devenue **la Sardine** et en Eure et Loire *le Viornay* = "le lieu planté de viornes" s'appelle maintenant **le Vieux René** !

Ces quelques exemples montrent que même les noms de lieux dont le sens semble limpide doivent être étudiés avec circonspection.

Comment donc éviter de tomber dans ces pièges ?

La consultation des documents anciens, qui permettent de suivre chronologiquement les différentes formes des toponymes, devient alors indispensable. Plusieurs types de documents sont à notre disposition :

- les cartes
 - la carte de l'Académie dite «**carte de Cassini**» date de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Elle est d'une lecture parfois difficile et ne comporte pas énormément de toponymes (3 pour St-Blaise du Buis, 5 pour la Murette) mais sa consultation est toujours intéressante. (1)
 - la **carte d'Etat-Major** au 1 / 80 000^e date, elle, du milieu du XIX^e siècle. On peut lui reprocher d'avoir été conçue à des fins strictement militaires ; de ce fait sont surtout mentionnés les sommets et les voies de communication.

Ces deux cartes peuvent être consultées sur le site *Geoportail* de l'Institut Géographique National.

- les cadastres
 - il existe plusieurs cadastres antérieurs au cadastre actuel. Le plus intéressant, car c'est le plus ancien, est le cadastre parcellaire décidé en 1807 dit «**cadastre Napoléonien**» : il avait pour objectif de préciser la connaissance des propriétés foncières afin d'empêcher les litiges à propos

(1) voir sur ce sujet *Autrefois*, décembre 201

des limites de propriétés ; le deuxième objectif était aussi, bien évidemment, de mieux répartir l'impôt. Ce cadastre a été établi dans la première moitié du XIX^e siècle (Voiron : 1819 ; la Murette : 1810). Comme nous l'avons déjà signalé plus haut, les rédacteurs de ce cadastre se sont parfois montrés distraits, fantaisistes ou ignorants. Malgré tout, ces maladresses n'empêchent pas ce cadastre de rester un document incontournable.

Ce cadastre peut être consulté en Mairie ou aux Archives Départementales à Grenoble.

Il est également possible de consulter d'autres documents anciens : cartulaires, estimés, actes notariés etc.

La consultation de tous ces documents est fort intéressante. Elle révèle en effet un très important appauvrissement quantitatif : pour **Massieu** par exemple 25% des toponymes ont disparu entre le cadastre de Napoléon et le cadastre actuel (184 et 140 toponymes). Cet appauvrissement est également qualitatif : dans les documents récents on trouve peu de mots locaux, peu de mots franco-provençaux et beaucoup de noms traduits.

Avant de passer à l'étape suivante, il convient de faire deux dernières remarques.

Toutes ces recherches livresques ne remplaceront jamais deux choses fondamentales :

- il faut impérativement interroger les habitants de la zone étudiée. Eux seuls connaissent les noms oubliés ou disparus sur les documents écrits. Eux seuls peuvent donner de précieux renseignements sur la prononciation des noms rencontrés.
- il est indispensable aussi de se rendre sur le terrain pour comprendre le nom dans son environnement. **Le chemin de Tréfond** (St-Cassien) mène-t-il "au-delà de la source" ou "au-delà du creux" ?

Il devient enfin possible de passer à **la troisième étape**, celle qui permettra d'interpréter ces toponymes, de leur donner un sens. Une fois cette signification trouvée, il est d'usage de classer ces noms en diverses catégories ou thèmes :

1 - Le milieu naturel

- le relief
- le climat
- le sol et le sous-sol
- la présence de l'eau
- la végétation
- les animaux sauvages

- 2 - Le travail de l'homme

- la mise en valeur des terres
- les prés, les champs, les cultures
- les animaux domestiques
- les constructions
- les voies de communication
- les activités artisanales
- la religion

Ce rapide inventaire permet de voir combien peuvent être variés et abondants les renseignements fournis par ce que l'on a pu penser être de banals noms de lieux.

Enfin, dans une **quatrième étape**, il devient possible d'envisager différentes études plus synthétiques :

- quels noms restent incompréhensibles ? Pourquoi ?
- ces noms sont-ils originaux ou au contraire d'une grande banalité ?
- quelle est l'importance relative des différents thèmes toponymiques ?
- quelle perception du milieu ces noms révèlent-ils ? Leurs créateurs ont-ils été sensibles au relief, à la nature du sol ... ? Remarque-t-on de grandes différences entre les communes de la plaine et les autres ?
- pourquoi certains noms ont-ils disparu et pas les autres ?
- quels métiers anciens retrouve-t-on dans les noms des lieux et les noms des rues ?

Cette liste est loin d'être exhaustive. Les études ultérieures seront bien évidemment faites en fonction des toponymes trouvés.

Où en sommes-nous ?

Le groupe en est encore à la première partie de son travail, celle qui peut apparaître longue et parfois fastidieuse, le recensement des toponymes. Toutefois, sachant qu'il faudra obligatoirement consulter aussi les documents anciens, nous menons de front les recherches dans les différents documents disponibles. L'informatique nous permet alors de constituer pour chaque commune un tableau faisant apparaître chaque nom avec ses différentes formes. Nous pensons pouvoir bientôt passer aux étapes suivantes et nous espérons qu'il nous sera possible dans un avenir pas trop éloigné de faire connaître les résultats de nos recherches.

Nous espérons aussi donner envie à chacun de regarder autrement tous ces noms qui nous entourent.

Bibliographie sommaire

J. C. Bouvier, Noms de lieux du Dauphiné, 2002

A. Dauzat, Ch. Rostaing Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, 1978

B. et J.J. Fénié, Toponymie occitane, 1997

Toponymie nord-occitane, 2003

S. Gendron, La toponymie des voies romaines et médiévales, 2006

L'origine des noms de lieux en France, 2008

Animaux et noms de lieux, 2010

A. M. Vurpas, C. Michel, Noms de lieux de la Loire et du Rhône, 1997